



Prestation compensatoire & dommages et intérêts

Par Ameo

Bonjour a tous, je vous écrit car je voudrais des explications sur certains points, tout d'abord je voudrais savoir la différences entre une prestation compensatoires et des dommages et intérêts ? Est ce qu'elles ont une quelconques liaison ? Peut-on avoir les dommages et intérêts mais ne pas recevoir la prestation compensatoires? Je vous demande tout cela car je ne comprends en rien au langages juridiques.
Merci pour vos réponses

Par Indigo

Bonjour Ameo,

Vous trouverez une réponse en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.village-justice.com/articles/Prestation-compensatoire-dommages,15285.html>

Cordialement,

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

- la prestation compensatoire :

dans le cadre d'un divorce, Monsieur ou Madame reçoit du juge une prestation compensatoire pour avoir le même train de vie que pendant le mariage. Elle est versée en capital.

Il s'agit pour le conjoint le moins riche de compenser la perte de son train de vie qu'il avait durant le mariage du fait que l'autre conjoint gagnait le double ou le triple par mois en gains et salaires.

- les dommages et intérêts sont des sommes d'argent allouées par le juge pour réparer un dommage et un préjudice causé par une faute ou un fait dommageable.

Par Zénas Nomikos

[url=<https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/prestation-compensatoire.php>]https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/prestation-compensatoire.php[url]

[url=<https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/dommages-interets.php>]https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/dommages-interets.php[url]

Par Ameo

Merci pour vos réponses